

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session hiver 2013

POL-4090-20
Partis politiques

Enseignant : Raphaël Crevier
Bureau : A-3765
Téléphone : 514-987-3000, poste 4442
Courriel : pol4090h2013@gmail.com
Heures de bureau : Le mardi de 13 h à 17 h
(sur rendez-vous.)

Descriptif du cours

L'analyse interne des partis politiques: effectifs, structures, idéologies, stratégies et administration. L'utilité d'une typologie des partis politiques et des systèmes de partis. La place des partis politiques dans l'État: le choix des gouvernants, la formation et la représentation de l'opinion, la politisation, l'occupation du pouvoir. Les schémas d'explication théorique des contemporains à l'égard des partis.

Objectifs généraux

Nous tenterons, d'une part, d'élaborer notre propre sociologie du phénomène *parti politique* en abordant un certain nombre de théories élaborées autant par des praticiens de la politique que par des politologues et des sociologues. D'autre part, à travers quelques cas exemplaires et une simulation, nous essaierons de comprendre les partis politiques dans leurs contextes sociaux et politiques. Ainsi, au terme de la session, les étudiant[e]s devront comprendre et pouvoir expliquer les principaux courants théoriques relatifs aux partis politiques. Ils devront aussi comprendre et être capables d'utiliser certaines techniques ayant trait à des éléments du travail partisan : élaboration d'un programme, construction d'une campagne médiatique, rédaction d'un discours et préparation d'un débat.

Orientations pédagogiques

Les cours comporteront une grande part d'exposés magistraux et de discussions sur les textes à l'étude et sur l'actualité. Ces éléments supposent une présence assidue des étudiants ainsi qu'une lecture des textes. Enfin, les étudiants participeront à une simulation visant à introduire les principaux éléments de la vie partisane.

Calendrier

Dates	Contenu	Échéances et activités¹
8 janvier	-Présentation du plan de cours -Introduction	
15 janvier	Travail de définition de l'objet parti politique	
22 janvier	Partis politiques et luttes sociales I	-Formation des équipes -Présentation du premier travail
29 janvier	Partis politiques et luttes sociales II	-Atelier I : Idéologie et programme politique
5 février	Partis politiques et luttes politiques I- Les partis et l'État	
12 février	Partis politiques et luttes politiques I- Les partis et l'État (suite)	-Remise du premier travail -Présentation du deuxième travail -Atelier II : La publicité politique.
19 février	Partis politiques et luttes politiques II- Les typologies de systèmes et de partis	
26 février		

Semaine de lecture

¹ Les échéances des travaux de la simulation feront sont a déterminer avec les étudiants lors de la négociation de l'entente d'évaluation.

5 mars	Partis et luttes organisationnelles I- Les partis politiques et leurs employés	-Remise du deuxième travail
12 mars	Partis et luttes organisationnelles II- La mobilisation électorale	-Atelier III : Le discours politique -Présentation du troisième travail
19 mars	Partis politiques et médias	-Atelier IV : La logique du débat
26 mars	Partis politiques hors d'Occident : similarité ou différence ?	-Présentation du travail de synthèse

[27 mars ou 3 avril Débat]

2 avril	Partis politiques et conflits armés	-Remise des questions d'examen -Remise du sujet pour le travail de synthèse
9 avril	Synthèse(s) et conclusion(s)	-Remise du troisième travail

16 avril

Examen final

19 avril *Fin de la session : date limite de la remise du travail synthèse (quatrième travail)*

Évaluations proposées

I. Travaux sur les lectures hebdomadaires

Description : Chaque semaine, les étudiants devront formuler trois questions (pas les réponses !) sur l'un des textes à lire. Ces travaux ne seront pas acceptés hors du cours (ni par internet, ni par une remise au secrétariat).

Échéance : hebdomadaire (hormis le 26 février (semaine de lecture) et le 16 avril (examen final).)

Pondération : 10 %

II. Simulation

Description : La simulation fera l'objet de trois travaux en équipe et d'un travail individuel. La charge totale de travail individuel est calculée pour être à peu près équivalente à un travail de recherche de 15 à 20 pages. Chacun des travaux fera l'objet d'une présentation plus détaillée en classe.

a. Travaux d'équipe

Travail	Contenu	Quantité	Pondération
Programme et statuts	Programme et règlement du parti	10 à 15 pages	20%
Publicités partisans	Feuillet, pancarte, publicité télévisée et entrevue	présentation matérielle et orale	10%
Débat	Discours d'ouverture et de fermeture, questions et réponses.	10 à 15 pages (matériel du débat) et présentation orale	15%

Échéance : à déterminer avec les étudiants.

b. Travail individuel

Description : À la fin de la session, les étudiants devront faire un travail de synthèse 10 à 15 pages portant sur un aspect de la simulation (dynamique d'équipe, dynamique entre équipe, dynamique du débat, rédaction du programme, etc.). Les étudiants devront faire approuver leur sujet par l'enseignant en lui remettant un court résumé au cours du 5 avril. Pour rédiger leur travail, les étudiants devront choisir l'un des cadres théoriques présentés en classe pour analyser l'aspect choisi puis procéder à une courte comparaison des éléments de la situation au travail effectué dans un véritable parti politique.

Échéance : 19 avril.

Pondération : 15%

III. Examen final en classe : 30%

-Lors de l'examen final, les étudiants auront d'abord 30 minutes pour répondre, à livres fermés, à dix questions courtes. Pour chaque cours l'enseignant mettra sur Moodle une dizaine de questions à choix multiples portant sur le cours et auxquelles les étudiants pourront répondre. Les questions de cette première partie de l'examen seront choisies parmi ces questions, par contre les questions d'examen ne seront pas à choix multiples.

-Les étudiants auront ensuite 2 h 30 pour répondre, à livre ouvert, à deux questions longues. L'enseignant aura donné, deux semaines auparavant, cinq questions et deux d'entre elles seront choisies au hasard au moment de l'examen.

Échéance :

- **Remise des questions longues : 2 avril**
- **Examen final : 16 avril**

Pondération : 30% (questions courtes : 7,5/30 et questions longues : 22,5/30)

Retard

Les travaux remis en retard ne seront pas acceptés et se verront attribuer la note de 0. **TOUTEFOIS** les étudiant[e]s peuvent remettre les travaux après la date prévue à la condition d'en informer l'enseignant par courriel 24 heures avant la date de remise. Ce courriel devra comporter a) la raison du retard b) une date alternative de remise (qui devra être approuvée par l'enseignant). Si l'étudiant[e] ne respecte pas cette nouvelle date, il ou elle obtiendra la note de 0. À défaut de produire le travail à la date initialement prévue ou d'avoir communiqué avec l'enseignant dans les délais prescrits, l'étudiant[e] devra produire des preuves justifiant son incapacité pour que son travail soit accepté.

Précisions méthodologiques et pratiques

-Hormis l'examen en classe, les travaux doivent être présentés en vertu des règles de présentations du département de science politique (Times New Roman, 12 points, interlignes et demi et marges de 4 cm en haut et à gauche et de 3 cm en bas et à droite).

-Les étudiants devront aussi ***scrupuleusement*** respecter les règles méthodologiques sur les citations, notes de bas de page, bibliographie, etc. Tous les détails à ce sujet sont disponibles dans le *Guide de méthodologie en science politique- Premier cycle* que vous pouvez vous procurer au Centre Paolo Freire (A-3645). **Une part des points (sauf avis contraire) ne dépassant pas 10% est attribuée au respect des règles de présentation et à la méthodologie.**

-Les étudiants ne doivent ***sous aucun prétexte*** remettre leurs travaux au bureau de l'enseignant (A-3765). Ils doivent les remettre au cours ou, exceptionnellement, au secrétariat du département de science politique (A-3405)

Bibliographie

AVRIL, Pierre, *Essais sur les partis politiques*, Paris : Payot, 1990.

BICKERTON, James, GAGNON, Alain-G. et Patrick J. SMITH, *Partis politiques et comportement électoral au Canada ; Filiations et affiliations*, Montréal : Boréal, 2002.

BOURDET, Yvon, *Qu'est-ce qui fait courir les militants: analyse sociologique des motivations et des comportements*, Paris : Stock, 1976.

BOURDIEU, Pierre, Pierre, *Propos sur le champ politique*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 1999, 111 pages

BOURDIEU, Pierre, « La représentation politique; éléments pour une théorie du champ Politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°36-37, février-mars 1981, p. 3-24.

CAMPBELL, Allan J. et al., *The American Voter*, New York : Willey, 1960.

CHARLOT, Jean, *Les partis politiques*, Paris : Armand Colin, 1971.

DONEGANI, Jean-Marie et Marc SADOON, *La démocratie imparfaite ; Essai sur le parti politique*, Paris : Gallimard, 1994.

DOUBLET, Yves-Marie, *Le financement de la vie politique*, Paris : PUF, 1990, (Que sais-je? n°2550).

DUVERGER, Maurice, *Les partis politiques*, Paris : Armand Colin, 1951 (Il existe une édition plus récente aux éditions du Seuil dans la collection Points).

GAXIE, Daniel, *Les professionnels de la politique*, Paris : PUF, 1973.

GAXIE, Daniel, *Le sens caché; inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris : Seuil, 1978.

HERMET, Guy et al., dir., *Les partis politiques en Europe de l'Ouest*, Paris : Economica, 1998.

HUARD, Raymond, *La naissance du parti politique en France*, Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1996.

JULLIARD, Jacques, *Contre la politique professionnelle*, Paris : Seuil, 1977.

KATZ, Richard S. and Peter MAIR, «Changing Models of Party Organization and Party Democracy: The Emergence of the Cartel Party», *Party Politics*, Volume 1, Number 1, January 1995, p. 5-28.

- LA PALOMBARA, Joseph and Myron WEINER (ed.), *Political Parties and Political Development*, Princeton : Princeton University Press, 1966.
- LEMIEUX, Vincent, *Systèmes partisans et partis politique*, Montréal : Presses de l'Université du Québec, 1985.
- MANIN, Bernard, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris : Flammarion, 1996.
- MARX, Karl et Friedrich ENGELS, *Le parti de classe*, Paris : Maspero, 1973.
- MARX, Karl, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Paris : Librairie générale française, coll. « Le livre de poche\Classique de poche », 2007 (1852), 281 pages
- MAYER, Nonna et Pascal PERRINEAU, *Les comportements politiques*, Paris : Armand Colin, 1992.
- MENY, Yves, dir., *Idéologies; partis politiques et groupes sociaux*, Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989.
- MICHELS, Robert, *Les partis politiques ; Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Paris : Flammarion, 1971.
- OFFERLÉ, Michel, *Les partis politiques*, Paris, PUF, 2002, (Que sais-je? n°2376).
- OSTROGORSKI, Moisei, *La démocratie et les partis politiques* : Paris, Seuil, 1979.
- OULIANOV, Vladimir Ilich, (Lénine), *Que faire?*, (nombreuses éditions).
- PANEBIANCO, Angelo, *Political Parties : Organization and Power*, Cambridge : Cambridge University Press, 1988.
- Danic Parenteau et Ian Parenteau, *Les idéologies politiques : le clivage gauche-droite*, Québec : Presses de l'Université du Québec, 2008.
- PERRINEAU, Pascal, dir., *L'engagement politique. Déclin ou mutation ?*, Paris : PFNSP, 1994.
- POMBENI, Paolo, *Introduction à l'histoire des partis politiques*, Paris : PUF, 1992.
- POULANTZAS, Nicos, *Pouvoir politique et classes sociales*, Paris : Maspero, 1968 (tome 1) et 1971 (tome 2).
- SARTORI, Giovanni, *Parties and Party Systems, a Framework for Analysis*, Cambridge : Cambridge University Press, 1976.
- SCHUMPETER, Joseph A., *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris : Payot, 1983.

SEILER, Daniel-Louis, *Les partis politiques*, Paris : Armand Colin, 1993.

SEILER, Daniel-Louis, *De la comparaison des partis politiques*, Paris : Économica, 1986.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.